

— Le monde entier m'excuserait ! Tous les jurys ne pourraient que m'acquitter ?

Elle baissa la tête.

Deux larmes, suivies d'un ruisseau intarissable d'autres larmes, jaillirent de ses yeux.

Elle tendit les bras en disant :

— Maman ! ma pauvre maman !

Ce fut tout ce qu'elle put dire.

Clotilde éclata en sanglots convulsifs, et mère et fille tombèrent dans les bras l'une de l'autre.

Elles pleurèrent longtemps, ainsi étroitement enlacées.

Et, à travers ses sanglots, Clotilde répétait :

— Malheureuse enfant, qu'as-tu fait ? Pourquoi nous as-tu écoutés ? Pourquoi as-tu pénétré ce secret ?

— Est-ce ma faute ? Je te cherchais, mère.

Et tout à coup essuyant ses larmes :

— Ainsi, j'ai bien entendu ?

— Hélas !

— Cette terrible histoire ?

— Rien n'est plus vrai.

— Mon Dieu, mon Dieu, qu'allons-nous devenir ? Mère, dis-moi tout ! Car je ne connais que le meurtre. Les motifs qui l'ont fait commettre, je les ignore.

— Oui, je vais tout te dire. Tu ne peux plus rien ignorer maintenant, car je ne veux pas qu'il reste dans ton esprit un seul doute sur ta mère.

Alors elle lui raconta, dans un récit interrompu bien des fois par des crises nerveuses, ce que savent nos lecteurs.

— L'insâme ! murmurait Bérengère devant les menaces et l'insultante ironie de Lafistole.

Quand Mme d'Hautefort eut terminé :

— Tu le vois, suis-je coupable ?

— Non, dit-elle avec énergie, non, pauvre maman, tu n'es pas coupable. Tu n'es que victime et je t'aime....

— La victime, c'est toi, ma chère fille, n'ai-je pas brisé ton bonheur, ton avenir, ton amour !... Demain, le nom que tu portes, ne l'aurai-je pas couvert de honte ?

Cette nuit-là, les deux femmes ne se couchèrent pas. Le sommeil ne pouvait venir au milieu d'une pareille surexcitation. Elles restèrent l'une auprès de l'autre dans la chambre de Clotilde.

Elles avaient ouvert la fenêtre et toutes deux contemplaient sans rien voir, vaguement et d'un regard distrait, le massif sombre du bois de Vilvaudran, qui avait protégé le crime, autrefois, et qui, maintenant, allait livrer le secret de ses ténèbres mystérieuses. Un peu de vent agitait parfois les feuilles, tout en haut des arbres qui, alors, semblaient soupirer, puis la nuit se taisait, pesant, de son silence, sur le cœur des deux femmes.

Si lourde qu'elle fût, cette nuit, comme elles auraient désiré qu'elle ne se terminât jamais !

Et l'aurore les surprit, penchées l'une sur l'autre, presque assoupies, à la fin, par tant de fatigue morale.

Dans la matinée, elles partaient pour Orléans.

VI

Elles étaient à peine arrivées rue Châtelet, que Valentin s'y présentait. Il venait lui-même de Vilvaudran où il était descendu de voiture un quart d'heure à peine après le départ de Mme d'Hautefort.

Il ne s'y était pas attardé et il avait repris aussitôt la route d'Orléans.

Vers neuf heures, ce matin-là, il s'était présenté au parquet et avait fait passer sa carte à Daniel, dont il guettait l'entrée depuis quelques minutes.

Daniel le fit introduire aussitôt.

A l'air du jeune homme, à sa physionomie attristée, il jugea qu'il s'était passé quelque chose de grave.

— Qu'est-ce donc, mon cher Valentin ? Auriez-vous du nouveau à m'apprendre ?

— Oui, M. d'Hautefort. Du reste, vous allez en juger par vous-même.

— Je vous écoute.

Valentin raconta comment il avait découvert Cadour, quelles pistes il avait suivies, comment il avait failli se décourager en ne retrouvant pas, en dépit des plus actives recherches, cet homme et cette femme dont Cadour parlait ; il dit, enfin, comment il était allé visiter les ateliers de la verrerie et ce qui s'en était suivi.

L'homme, bien reconnu par le petit charbonnier, c'était Jourdan. — Jourdan ! répétait Daniel stupéfait.... et qui avait écouté le récit avec la plus vive attention.... êtes-vous sûr que cet enfant ne se trompe ?....

— Vous les mettez en présence.

— Certes....

Le juge se tut, tout entier à ses réflexions.

— Cela est bien étrange, murmura-t-il.... Et vous n'avez pu trouver aucun indice qui vous mît sur la trace de cette femme restée inconnue et qui, si Jourdan est coupable, me semble avoir été, non seulement complice, mais peut être le principal auteur du crime ?

— Aucun indice.

— Jourdan parlera, sans doute.

— Je le souhaite.

— Où est Cadour en ce moment ?

— Vilbret me l'a amené, chez moi ce matin ; il attend votre bon plaisir.

— Je vais l'envoyer chercher.

Quelques minutes après, le gamin comparait devant le juge d'instruction.

Interrogé par Daniel, il lui fit le récit que nous connaissons. Il ne se contredit pas.

Sur la demande formelle :

— Tu as bien reconnu M. Pierre Jourdan ?

— Oui, avait dit le gamin avec énergie.

— C'est bien, mon devoir est tout tracé.

Valentin, pendant cet interrogatoire, était resté dans un cabinet voisin de celui du juge.

Daniel l'appela.

— Pierre Jourdan doit être en ce moment à la verrerie ?

— Non. Il est à Orléans, sous prétexte de courses.

— Il veut fuir ?

Je l'ignore, mais je me suis permis, vu l'urgence, de le faire surveiller par un de vos gardes qui ne le quitte pas.

— Où le trouver ?

— A l'hôtel de Nevers peut-être, où il descend d'habitude.

Le juge d'instruction hésita visiblement.

— J'ai peine à croire que ce brave garçon soit coupable, dit-il. Vous le connaissiez, vous aussi, Valentin....

Valentin resta silencieux.

Son visage était pâle, ses yeux s'emplirent de larmes. Il eut une crispation du coin des lèvres qui indiqua chez lui une émotion rapide aussitôt refoulée, mais profonde, et, d'une voix douce, comme avec reproche :

— M. d'Hautefort, mon père n'était-il pas votre ami, lui aussi, beaucoup plus que ne l'est Jourdan ? Avez-vous hésité, lorsque vous avez cru que votre devoir vous ordonnait de ne plus vous souvenir de cette amitié ?

Et sourdement, cette fois avec colère :

— Je pense, moi, au pauvre vieillard qui est mort tué par une honte qu'il ne méritait pas. Je suis persuadé que Jourdan est coupable, quels que soient les motifs du meurtre. Je n'ai donc pas de pitié et je l'accuse. M. d'Hautefort, faites votre devoir comme en toute votre vie vous l'avez fait !

Daniel ne répliqua rien. Valentin, — il le sentait, — avait raison. Le juge sonna le greffier, lui communiqua ses instructions et signa un mandat d'amener contre Jourdan.

Ce fut à ce moment seulement que Valentin le quitta.

Maintenant, il avait terminé sa tâche. Du moins il le croyait. Il ne pouvait faire plus. Au magistrat, désormais, de pénétrer les derniers mystères qui enveloppaient ce meurtre.

Pierre Jourdan était en effet à l'hôtel de Nevers.

L'agent envoyé par M. d'Hautefort l'y trouva, à l'instant où Pierre allait sortir pour faire, dans la ville, les courses dont son directeur l'avait chargé.

— Monsieur Jourdan ? dit l'agent qui s'était fait renseigner par le maître de l'hôtel.

— Oui, monsieur, c'est moi, fit Pierre.

Et il dévisagea l'inconnu.

Redingote noire, rapée et propre, chapeau haut de forme, dont la mode remontait à une dizaine d'années déjà, gros souliers larges sous le cuir bien verni desquels se dessinaient les rugosités des doigts de pieds.

Jourdan eut un léger sourire.

Cet homme, il devina tout de suite ce qu'il était. Il ne le connaissait pas, il ne l'avait jamais vu et il attendait.

— M. d'Hautefort, juge d'instruction, ayant appris que vous étiez à Orléans, vous invite à passer à son bureau.

L'arrestation était polie.

Mais était-ce bien une arrestation ?

Pierre voulut s'en assurer.

— Bien, dit-il avec flegme, seulement j'ai des courses pressantes qu'il faut que je fasse dans la matinée. Après déjeuner, vers deux heures, je serai au parquet,

A suivre